

N° 83 - Avril-Mai-Juin 2024

Manche

le magazine du Département
de la Manche

Mag'

1944-2024

La Manche commémore 80 ans de paix

SUPPLÉMENT
80^e
à détacher
dans ce numéro

ÉVÈNEMENT

La Flamme brille
dans la Manche

DOSSIER

Plan vélo :
on accélère !

FESTIVAL

Les Traversées Tatihou
fêtent leurs 30 ans

La Manche facilite les trajets à vélo



Jean Morin

Président du conseil départemental de la Manche

Dès le mois de juin 2021, nous avons fait du Plan vélo un axe majeur de notre mandature.

Chacun peut désormais constater que nous avons joint le geste à la parole. Les différents aménagements provisoires permettant d'aller en vélo de Jullouville à Saint-Pair-sur-Mer sont en train d'être pérennisés, offrant ainsi aux cyclistes qui les utilisent une sécurité accrue dans leurs déplacements. Ils s'inscrivent dans le déploiement d'un vaste schéma de voies cyclables à l'échelle de notre territoire, à vocation touristique ou dédiées aux déplacements du quotidien.

Le Département de la Manche a été le premier en France à mettre en application une disposition ouverte par une révision du code de la route datant du mois d'avril 2022, rendant possible l'utilisation des routes à faible circulation pour les transformer en voies vertes, tout en les laissant ouvertes à la desserte automobile locale. En agissant ainsi, nous avons ouvert de nouveaux axes au vélo avec un impact environnemental nul. Cette optimisation objective du réseau existant nous permet de surcroît d'affecter de nouveaux tracés aux déplacements actifs du quotidien, dans une logique budgétaire maîtrisée.

Dès la fin de l'année 2023, nous avons déployé cette nouvelle approche à Dragey-Ronthon puis à Saint-Sauveur-Villages, dans le sud et le centre Manche. Forts de ces deux premiers tronçons, nous étudions la possibilité d'élargir ce dispositif à l'échelle du territoire. Les premières analyses laissent entrevoir un potentiel de plus de 2 000 kilomètres de petites routes départementales très peu fréquentées pouvant être transformées en voies vertes. C'est très enthousiasmant !

La vaste enquête départementale sur les déplacements menée au cours de l'année 2022 a débouché sur plusieurs constats, dont celui d'un manque d'accessibilité du réseau routier aux mobilités actives (*Manche Mag'* n° 79). Le vote d'un plan de 20 millions d'euros à l'échelle de la mandature pour l'accélération du Plan vélo va permettre d'y remédier. Avec notamment un diagnostic portant sur les accès des collèges : comment inciter et faciliter les collégiens, dont la plupart habitent à moins de 5 kilomètres de leur établissement, à utiliser le vélo pour venir en cours. Les élèves de cinq premiers collèges ont déjà été formés au « Savoir rouler à vélo » et ont pu s'initier à la maîtrise de leur bicyclette tout comme à son entretien. 500 autres collégiens le découvriront le 7 mai, au Haras de Saint-Lô.

Tout ceci, ainsi que l'ensemble des compétences assumées par votre collectivité, représente des sommes conséquentes. Le budget 2024, voté par les élus réunis en assemblée plénière le 2 février, vous est présenté dans ce *Manche Mag'*. Il a été construit pour vous offrir les services que vous êtes en droit d'attendre du Département.

« Une année exceptionnelle »

L'année 2024 est enfin une année exceptionnelle avec les commémorations du 80^e anniversaire du Débarquement et de la Libération. Vous trouverez dans ce numéro du *Manche Mag'* un cahier spécial vous présentant les animations et événements déployés dans la Manche afin de faire de 2024 une année qui restera dans toutes les mémoires. ■

N° 83 - Avril-Mai-Juin 2024 - Le magazine du Département de La Manche - Maison du Département - 50050 Saint-Lô Cedex

Directeur de la publication : Jean Morin - Rédactrice en chef : Lucile Kergueno - Rédaction : Pierre-Laurent Pizy, Johanne Roumy, Emmanuelle Laubel, Lucile Kergueno - Photographies : D. Daguer - CD50 : Adobestock sauf mention - Conception et mise en page : Aprim Caen
Impression sur papier 100 % recyclé : Impressions LD - Distribution : La Poste / Mediapost - Tirage : 277 500 ex. - ISSN : 2101 - 8197
Dépôt légal : à parution - Contact *Manche Mag'* : Tél. : 02 33 055 550 - Fax : 02 33 05 95 65 - Courriel : manchemag@manche.fr





11



17



N° 83
Avril-Mai-Juin 2024

SOMMAIRE

ARRÊT SUR IMAGES

Pages 4 et 5

EN BREF

Pages 6 et 7

LA MANCHE SPORTIVE

La Flamme brille dans la Manche
Pages 8 et 9

À VOS CÔTÉS

Le parcours de votre dossier MDPH
Page 10

LA MANCHE ENTREPREND

Lemoussu : la 5^e génération prend la relève
Page 11



14



28

© SOVAS society of voice Arts and Science

DOSSIER

Le vélo, c'est l'avenir

Aménagements, expérimentations, sensibilisations auprès des jeunes... Pour favoriser la pratique du vélo, les initiatives se multiplient dans la Manche.

Pages 17 à 23

LE DÉPARTEMENT EN ACTION

Budget : un challenge à relever
Pages 12 et 13

LA MANCHE ATTRACTIVE

Plan cheval : le pied à l'étrier
Page 14

VIE DES ASSOCIATIONS

Tous unis par la langue des signes
Page 15

JEUNESSE

1944 : la vie du jeune Léo en roman illustré
Page 16

LA MANCHE EN SCÈNE

Les Traversées Tatihou : 30 ans, ça se fête !
Page 24

À LIRE - À VOIR

Page 25

AGENDA

Festivals, concerts, sorties, sport
Pages 26 et 27

RENCONTRE

Stéphane Cornicard, la voix du succès
Page 28

PAROLES D'ÉLUS

Page 30



INFRASTRUCTURES

Un nouveau pont à la Terrette

Février > Saint-Gilles / Marigny-le-Lozon – Sur l'axe Saint-Lô – Coutances (RD 972), des travaux ont été entrepris sur le pont franchissant le cours d'eau La Terrette, entre Saint-Gilles et Marigny-le-Lozon. À la suite d'un affaissement détecté fin septembre, l'ancien ouvrage, constitué d'une buse métallique, a été remplacé. Le nouveau pont (haut de 3 m, large de 5 m et long de 31 m), réalisé à proximité, reconstitue le lit de la rivière et améliore la continuité écologique du milieu.

80^e ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT
Des femmes en résistance

8 mars > Saint-Lô – Une conférence avec l'historien Michel Boivin, deux représentations du spectacle *Résistantes !* ou encore des expositions : à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, plusieurs rendez-vous ont mis en lumière le rôle des « femmes en résistance », faisant ainsi un pont avec les commémorations du 80^e anniversaire du Débarquement. Une façon de rappeler le rôle primordial des femmes dans le mouvement de la Résistance.



COLLÈGES

Le breakdance se confronte à l'Histoire

15 mars > Azeville – Mêler la découverte du breakdance et l'histoire de la Seconde Guerre mondiale : c'est le projet original et audacieux des équipes de la batterie d'Azeville, mené avec des collégiens. Quatre établissements participent à cette initiative. Parmi les temps forts : une conférence sur l'histoire du breakdance, une initiation à cette discipline et une visite de la batterie d'Azeville, lors d'une journée dédiée.

HISTOIRE

Mieux comprendre les archives

22 mars > Saint-Lô – Les Archives de la Manche vous accompagnent dans vos recherches historiques et généalogiques, avec des cours d'initiation consacrés à la paléographie (l'étude des écritures anciennes). Les prochains ateliers ont lieu les vendredis 19 avril et 21 juin (10h-11h30), aux Archives départementales – Maison de l'histoire de la Manche.

+ d'infos au **02 33 75 10 10** et sur **archives-manche.fr**





NATURE

Prenez l'air...

Printemps > Manche - Le retour des beaux jours invite à renouer avec la nature ! Dans la Manche, les 26 espaces naturels sensibles (ENS) sont des joyaux à préserver, mais aussi à découvrir.

En autonomie ou en participant à une des nombreuses animations proposées cette saison, prenez un bol d'air au cœur des ENS !

+ d'infos sur manche.fr



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le 9 juin 2024

C'est la date des élections européennes en France. Les citoyens sont invités à élire leurs représentants (81 députés au total) au Parlement européen, qui comptera alors 720 membres, élus pour 5 ans, dans les 27 États membres de l'Union européenne élargie.

Si vous n'êtes pas déjà inscrit sur les listes électorales, rendez-vous en mairie ou en ligne sur **service-public.fr**. Vous avez jusqu'au 3 mai !



INFO +

« Dans la Manche, je vote, tu votes, nous votons tous »

Tel un mode d'emploi des élections, accessible au plus grand nombre, un guide pédagogique en français simplifié, a été conçu par le Département avec des personnes de l'association Nous Aussi Centre Manche, ayant une déficience intellectuelle. Il est téléchargeable sur **manche.fr**

Le saviez-vous ? C'est aux élections européennes de 2019, que pour la première fois, des majeurs sous tutelle ont pu voter.



L'idée sortie en famille

Au Pavillon des énergies, pendant les vacances de Pâques, faites le plein d'animations ludiques, familiales (et gratuites !):

24 avril, de 14h à 15h30 :
Jardin du mois, activité au potager pour petits et grands autour du jardinage au naturel.

30 avril, de 14h à 15h :
Souffle le vent, fabrication d'une mini-éolienne et découverte du fonctionnement de ces moulins à vents modernes.
À partir de 6 ans.

2 mai, de 14h à 15h :
Fusées à eau de pluie, fabrication avec des matériaux de récupération et lancement dans le jardin du site.
À partir de 5 ans.

PRATIQUE

Matériel fourni
Réservation obligatoire
au 02 33 06 69 00
Pavillon des énergies :
Lieu-dix - 10 rue Saint-Georges
Saint-Lô
+ d'infos sur manche.fr

Une semaine dédiée au bois

Afin de valoriser la haie, la forêt, le bois, ses métiers, ses filières d'enseignement et ses entreprises locales, le Département de Manche et l'association Fibois Normandie organisent la Semaine du bois, du 22 au 25 mai, à Saint-Lô.

Portes ouvertes d'ateliers, visites, conférences, expositions, randonnées sont au programme, avec des rendez-vous pour le grand public et d'autres dédiés aux scolaires et aux professionnels de la filière.

Programme et infos sur fibois-normandie.fr





LECTURE

La bonne pratique

La Bibliothèque départementale de la Manche a signé cette année la charte pour l'écologie du livre.

Valoriser les livres portant sur le dérèglement climatique, la perte de biodiversité ou le réchauffement des océans, diminuer l'utilisation du plastique pour protéger

les livres, recourir à une association d'insertion professionnelle pour concevoir des meubles en carton, former les bibliothécaires aux enjeux de la transition écologique... Ses actions dans le domaine sont déjà concrètes !



NUMÉRIQUE

Au + près de chez vous

Les conseillers numériques assurent deux nouvelles permanences : à la mairie de Saint-Pois, les mardis après-midi des semaines impaires, de 14h à 17h (ou sur rendez-vous au 06 66 48 69 78) et à la mairie de Barfleur, un jeudi sur deux, de 9h30 à 12h (ou sur rendez-vous au 06 66 87 33 75).

Partout sur le territoire, ces conseillers sont à votre service pour vous aider à effectuer vos démarches en ligne et utiliser les outils numériques au quotidien (prise en main de votre équipement informatique, navigation sur Internet, gestion de vos courriels, installation d'applications utiles...).

+ d'infos sur manche.fr ou auprès du centre médico-social (CMS) le plus proche de chez vous

SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



50 000

C'est le nombre d'internautes à suivre la page Facebook du Département. Cette barre symbolique a été franchie en début d'année. Vous aussi, restez connectés à l'actualité de la Manche et abonnez-vous !



CONCERTATION

Un projet routier en discussion

Du 26 février au 15 avril, les habitants ont été invités à prendre part à la large concertation menée dans le cadre du projet routier de contournement Sud-Ouest de Cherbourg-en-Cotentin. Plusieurs réunions publiques (comme ici à Hardinvast le 12 mars) et permanences ont été organisées, en parallèle des informations transmises dans les différentes mairies et collectivités. Cette démarche offre une opportunité pour les usagers de débattre sur les enjeux et impacts de ce projet.

JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

La Flamme brille dans la Manche

De Cherbourg-en-Cotentin au Mont-Saint-Michel, le passage de la Flamme sera l'occasion d'une grande fête autour des valeurs du sport et de l'olympisme.

La date

Vendredi 31 mai, la Flamme olympique traversera la Manche du nord au sud. Partant de Cherbourg-en-Cotentin, elle traversera les villes de Saint-Vaast-la-Hougue, Saint-Lô, Sainte-Mère-Église, Granville et Villedieu-les-Poêles-Rouffigny, avant une arrivée finale au Mont-Saint-Michel.

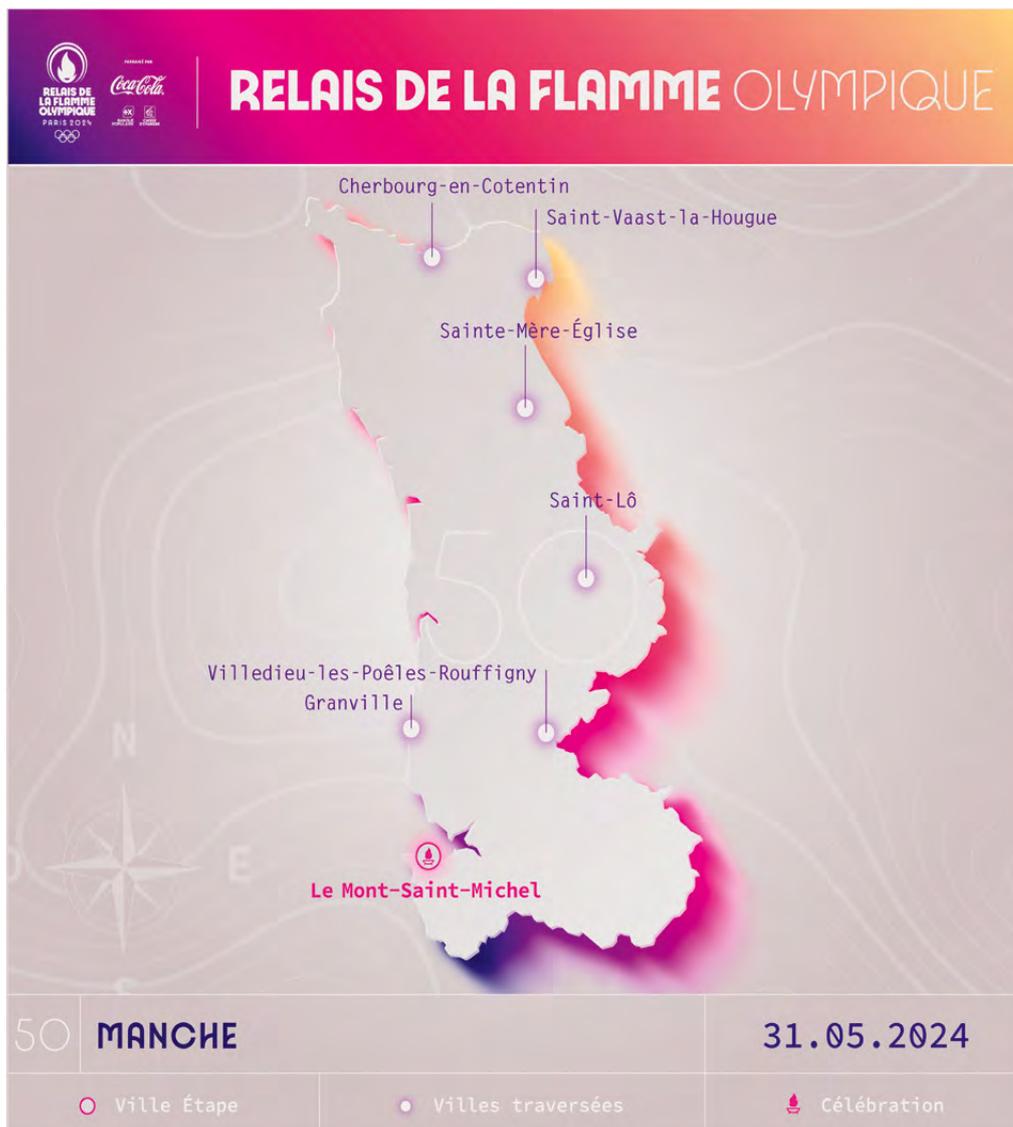
Les animations sur le parcours

Grande fête populaire, le passage de la Flamme dans les villes étapes sera l'occasion pour les scolaires et le grand public de participer à l'événement.

Les villes proposeront un programme d'animations variées : démonstrations et ateliers sportifs bien entendu, mais aussi des concerts et bien d'autres surprises, comme une fresque géante aux couleurs des JO à Villedieu-les-Poêles-Rouffigny, une exposition proposée par les écoliers à Sainte-Mère-Église, ou encore un Village de la Flamme (du 27 mai au 1^{er} juin), à Granville.

Une arrivée grandiose au Mont-Saint-Michel

L'arrivée de la Flamme au Mont-Saint-Michel sera sans aucun doute l'une des images fortes de ce parcours français. Dès 10h et jusqu'à minuit, une partie du site sera ouvert aux scolaires et au public avec, notamment, de nombreux ateliers sportifs.



En parallèle, la compagnie Hors Surface placera cette journée sous le signe de l'acrobatie, la musique et la voltige, réunissant pas moins de 140 artistes au pied de la Merveille ! ■

INFOS PRATIQUES

Pour tout savoir sur le passage de la Flamme, rendez-vous sur manche.fr

21^e

La Manche est la 21^e des 68 étapes du parcours de la Flamme en France.

Horaires de passage* de la Flamme le vendredi 31 mai

- Cherbourg-en-Cotentin : départ de la Flamme (8h30)
- Saint-Vaast-la-Hougue (10h)
- Saint-Lô (11h20)
- Sainte-Mère-Église (12h30)
- Granville (15h)
- Villedieu-les-Poêles-Rouffigny (16h25)
- Mont-Saint-Michel (18h30)

* Horaires susceptibles d'évoluer légèrement sur l'ensemble des sites

Ils porteront haut les valeurs de l'olympisme

Dans la Manche, environ 100 porteurs se relaieront tout au long du parcours, femmes et hommes, anonymes ou connus du public. Parmi eux, une dizaine ont été sélectionnés par le Département. De tous âges et de tous horizons, ils ont un point commun : un sens aigu de l'engagement dans leur domaine de prédilection. ■



Éric Delaunay, Pauline Mazier, Andy Delaunay, Alexandra Fouace et Clarisse Gomis, porteurs de la Flamme dans la Manche.

© M. Guéru - CD50



Maële Biré-Heslouis

Spécialiste de la marche athlétique, la Saint-loise a été vice-championne du monde junior du 10 km marche (2021) et championne de France espoir du 3 000 m marche (2022). Elle est tout particulièrement engagée pour transmettre ses valeurs et partager son parcours avec les plus jeunes.

« Porter la Flamme est une vraie fierté et un honneur, et je me prépare à profiter pleinement de cette journée historique. J'ai eu la chance de visiter le site d'Olympie, où est allumée la Flamme : la porter sera donc très symbolique ! Cette grande fête sera l'occasion de se rassembler autour des valeurs universelles de l'olympisme, et de partager un grand moment de célébration du sport et de tout ce qu'il peut apporter. »

Mais aussi...

Clarisse Gomis, athlète de haut niveau en haltérophilie
Éric Delaunay, qui tente de se qualifier pour sa 3^e olympiade consécutive en skeet olympique (tir)

Alexandra Fouace, qui a participé à 2 olympiades en tir à l'arc (2000 et 2004)

Andy Delaunay, athlète spécialiste du lancer de poids handisport

Pauline Mazier, arbitre licenciée à l'Union sportive Avranches Mont-Saint-Michel

Daniel Mangeas, journaliste et commentateur, il est la « voix » du cyclisme

Farid Bouyagayzen (remplaçant), pompier émérite qui a sauvé l'un de ses collègues lors d'un incendie

Audrey Couchot (remplaçante), étoile montante en lancer du disque



Roger Lebranchu

À 101 ans, il sera le doyen des porteurs de la Flamme dans la Manche ! Déporté dans le camp de concentration de Buchenwald durant la Seconde Guerre mondiale, il a participé en 1948 au JO de Londres, dans l'équipe de France d'aviron. Cet ancien chef d'entreprise habite à Agon-Coutainville.

« Je suis très honoré de porter à nouveau les couleurs de l'olympisme à travers la Flamme le 31 mai. C'est très émouvant pour moi, car j'ai eu la chance de participer en tant qu'athlète aux Jeux olympiques en 1948. Ça va me rappeler des bons souvenirs ! Je pense à nouveau vivre un moment fort en émotions, et je m'entraîne dès maintenant pour me préparer physiquement et honorer les valeurs de l'olympisme et du sport ! »

UN RELAIS COLLECTIF DE CYCLISTES

■ Grands champions d'hier et d'aujourd'hui, bénévoles et pratiquants : un peloton constitué de 24 cyclistes accompagnera la Flamme sur la passerelle du Mont-Saint-Michel, avant l'embrassement final. Ce relais sera emmené par un capitaine emblématique : Guillaume Martin (8^e du Tour de France en 2021), avec à ses côtés Laurence Leboucher, championne du monde de VTT en 1998.

HANDICAP

Apporter une réponse adaptée

On vous explique les différentes étapes de l'instruction et l'évaluation des dossiers de demandes d'aide à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Dossiers MDPH : les premiers pas

Pour retirer votre dossier :

- > en ligne sur mdphenligne.cnsa.fr/mdph/50 ou auprès de votre centre médico-social (CMS)

Pour être accompagné dans votre démarche :

- 02 33 055 550 - mda@manche.fr ou auprès de votre CMS

Pour transmettre votre dossier :

- > en ligne sur mdphenligne.cnsa.fr/mdph/50
- > par courrier : MDA - Conseil départemental de la Manche - 50050 Saint-Lô Cedex
- > dépôt auprès de votre CMS

1 Le dépôt et la réception de votre dossier

Si des pièces obligatoires sont manquantes, la demande ne peut pas être traitée. Un courrier est envoyé à la personne pour compléter son dossier.

L'INFO + Dès que votre dossier est complet, vous recevez un accusé de réception ainsi qu'un identifiant et un mot de passe, qui vous permettent de suivre l'avancement de votre dossier.



2 L'évaluation de votre demande par l'équipe pluridisciplinaire

SA COMPOSITION

Un professionnel de santé, un travailleur social et un agent administratif. Des partenaires peuvent être associés.

SON RÔLE

- Elle étudie votre dossier et votre situation, au regard des éléments transmis et des difficultés rencontrées. Les professionnels échangent sur la meilleure solution à mettre en place pour répondre à vos besoins.

L'INFO + Pour mieux cerner vos problématiques, l'équipe pluridisciplinaire peut vous demander des pièces complémentaires ou mandater un professionnel pour un avis complémentaire sur un besoin spécifique.

- Elle formule des propositions de réponse, qu'elle soumet à la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées).

L'INFO + Si la proposition ne correspond pas à la demande, ou si un droit / une prestation non sollicités initialement sont attribués, un document est envoyé à la personne avant le passage en commission pour lui permettre de faire des observations.



3 Le passage en commission

SA COMPOSITION

Représentants du Département de la Manche, des services de l'État, d'organismes sociaux, d'établissements médico-sociaux, d'usagers...

SON RÔLE

La CDAPH étudie les propositions de l'équipe pluridisciplinaire et elle prend une décision sur les aides et accompagnements.

L'INFO + Si vous n'êtes pas d'accord avec la décision de la commission, vous pouvez la contester, en déposant une demande de Recours administratif préalable obligatoire (RAPO).



Traitement des dossiers : un retard comblé

En août 2021, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de la Manche comptait plus de 12 000 dossiers en attente d'instruction et d'évaluation. Les différentes actions mises en place et le renfort des équipes ont permis de combler ce retard. Dans la Manche, le délai de traitement pour un dossier de demande d'aide à la MDPH est en moyenne de 5 à 6 mois.

Chaque année, la MDPH instruit et évalue plus de **34 000 demandes** de droits.

4 La notification de la décision

La décision de la commission vous est envoyée. Elle est aussi transmise aux organismes chargés de mettre en œuvre la décision et/ou de payer les prestations.



SAVOIR-FAIRE

« La 5^e génération est prête à prendre la relève »

Basée à Isigny-le-Buat depuis plus d'un siècle, l'entreprise Lemoussu est spécialisée dans la charpente, la couverture et les travaux d'art.

ENTRETIEN AVEC...

Valérie et Laurent Lemoussu,
gérants de la Sarl Lemoussu

L'entreprise Lemoussu, c'est avant tout une histoire familiale ?

C'est en effet un peu la marque de fabrique de l'entreprise, puisque la 5^e génération est prête à prendre la relève, avec notre fils Bastien, qui nous a rejoint en 2019. L'histoire a débuté en 1918, avec une activité axée sur la scierie et la charpente. Au fil des années, les services proposés se sont étoffés, avec notamment la couverture, à partir de 1936, puis les travaux d'art, en 1969.

En quoi les travaux d'art sont importants pour vous ?

Nous possédons la qualification « Couverture du patrimoine ancien ». Une partie de notre travail consiste à restaurer par exemple les édifices classés monuments historiques. Nos équipes ont ainsi l'opportunité de travailler au cœur de sites exceptionnels, comme le Mont Saint-Michel, où nous avons rénové plusieurs toitures. Nous restaurons aussi des manoirs, chapelles, ou encore des églises, comme c'est le cas actuellement à Sainte-Cécile, où nous restaurons le clocher ainsi que la nef. C'est une activité que nous adorons, et source de fierté pour nous et nos salariés.

Quels matériaux utilisez-vous ?

Pour ce genre d'ouvrage, nous employons des matériaux nobles, comme la pierre de pays, l'ardoise épaisse posée au clou ou encore l'essente* de châtaignier. Dans la mesure du possible, nous essayons de nous fournir localement.

Comment l'entreprise évolue-t-elle ?

Nous souhaitons aujourd'hui développer l'ensemble des services que nous proposons en lien avec l'amélioration énergé-



Laurent et Valérie Lemoussu, accompagnés de leur fils Bastien, au sommet du clocher de l'église de Sainte-Cécile.

tique et les nouvelles normes environnementales : bardage, isolation et fabrication de maisons à ossature bois surtout. Pour cela, nous nous sommes lancés dans un projet d'extension de nos locaux, à Isigny-le-Buat, siège historique de l'entreprise. Un nouveau bâtiment de 900 m² va bientôt sortir de terre, avec une aide financière du Département. Il permettra à nos équipes de travailler dans de meilleures conditions, notamment pour l'assemblage des ossatures.

Quels sont vos besoins aujourd'hui ?

Nous cherchons à recruter ! Parmi nos 11 salariés, nous allons bientôt avoir des départs en retraite. Le recrutement n'est

pas facile, car les candidats sont peu nombreux. Même si la tendance semble évoluer, ces métiers sont encore assez peu valorisés. C'est pourquoi nous nous efforçons, de notre côté, de participer à la transmission de ces savoir-faire et compétences, en intégrant des apprentis dans nos équipes. Nous en avons deux dans nos rangs actuellement. ■

* Planche en bois, ressemblant à une tuile et servant à la couverture de certains édifices

Contact

02 33 48 01 77
contact@lemoussu-construction.fr
lemoussu-construction.fr

BUDGET 2024

Un challenge complexe à relever

Dans un contexte qui a sensiblement changé pour les collectivités, le Département de la Manche n'échappe pas à ce besoin d'évoluer et de repenser la construction de son budget. Décryptage.

Voté en février dernier, le budget 2024 du Département s'élève à 660 millions d'euros, dont plus de la moitié est consacrée à l'action sociale. Cela représente une augmentation de 23 millions d'euros par rapport au budget 2023.

ENTRETIEN AVEC...

Jacques Coquelin,

vice-président en charge du budget

Pourquoi les dépenses augmentent-elles ?

Au-delà du phénomène de l'inflation qui nous impacte tous, beaucoup de décisions nationales conduisent à devoir augmenter le budget et en trouver le financement, car ces nouvelles dépenses sont rarement compensées par de nouvelles recettes. Elles sont incompressibles, pérennes et s'imposent à nous. Il s'agit par exemple de l'augmentation et l'élargissement des prestations sociales telles que la PCH (prestation de compensation du handicap) et l'APA (allocation pour l'autonomie), de la revalorisation du RSA, de la majoration du point d'indice des fonctionnaires et des primes Ségur versées aux professionnels du secteur médico-social.

« Un effet ciseau »

En parallèle, les recettes ne suivent plus. C'est ainsi que l'on fait face à ce qu'on appelle « l'effet ciseau » : des dépenses qui augmentent plus vite que les recettes, et qui restreignent notre capacité à financer nos actions.

Pour faire un parallèle, c'est comme si un ménage dépensait auparavant 1 600 € pour ses besoins courants et disposait pour cela d'un budget de recettes de 2 000 €, et qu'il se voyait contraint aujourd'hui de dépenser 2 000 € pour les mêmes recettes. Ne pouvant dépenser plus qu'il ne gagne, il doit revoir chaque



poste de dépense et faire des arbitrages entre ce qu'il doit conserver et ce sur quoi il peut économiser.

C'est exactement la même chose pour le Département, d'où des choix, difficiles à faire, pour parvenir à maintenir l'équilibre de notre budget.

« Un seul levier possible »

Le problème c'est que le Département n'a pas la possibilité d'agir directement sur le niveau des recettes. 85 % d'entre elles (les 15 % restants étant liés à l'activité des services : loyers, redevances, rembourse-

ments par des tiers, recettes APA, RSA...), sont liées à des reversements de fiscalité et aux dotations versées par l'État. Or, depuis la perte de la taxe foncière et la suppression de la taxe d'habitation, toutes ces recettes fiscales, versées en compensation partielle de charges transférées, proviennent de « parts » d'impôts nationaux (comme par exemple la TVA) sur lesquelles nous n'avons aucun pouvoir. Nous n'avons donc qu'un seul levier : agir sur les dépenses.

Pourquoi ne pas réduire alors les investissements ?

Ce n'est pas si simple. Toutes ces nouvelles dépenses qui s'imposent à nous concernent le fonctionnement courant du Département.

Or investir, c'est construire ou maintenir en état toutes nos routes, nos collèges, nos bâtiments sociaux... C'est également faire travailler les entreprises du territoire, qui elles aussi font face à l'inflation. En termes d'investissement, depuis 2021, la collectivité est au rythme de 100 millions de crédits consommés par an, un quart de plus qu'avant. Cet investissement est financé par l'emprunt et l'autofinancement. Même si notre capacité d'autofinancement se réduit actuellement,

« L'enjeu est de savoir mobiliser la bonne ressource, de la manière la plus efficiente qui soit.

Chaque euro dépensé doit être bien mesuré et se justifier par le bénéfice qu'il procure aux habitants en termes de services publics ou au territoire en général. »

Budget 2024

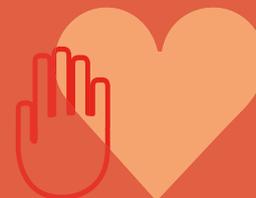
660 084 197 €



ACTION SOCIALE

378 108 018 € 57,28 %

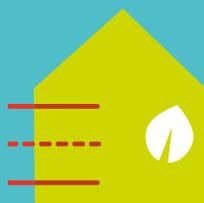
- Aide sociale à l'enfance
- Autonomie des personnes
- Insertion et activité
- PMI
- Sécurité civile
- Ressources humaines



NATURE ET INFRASTRUCTURES

129 683 229 € 19,65 %

- Eaux, milieux naturels et espaces naturels sensibles
- Aménagement, gestion et performance énergétique du patrimoine départemental
- Espaces maritimes et ports
- Réseaux, infrastructures et mobilités
- Ressources humaines



APPUI AUX TERRITOIRES

84 209 617 € 12,76 %

- Filières de développement et économie de proximité
- Espace rural et développement durable des territoires
- Réussite éducative
- Sports
- Ressources humaines



ATTRACTIVITÉ ET NUMÉRIQUE

40 079 967 € 6,07 %

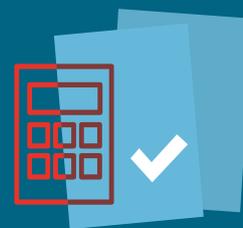
- Culture et patrimoine
- Numérique et modernisation
- Attractivité du territoire et tourisme
- Ressources humaines



AFFAIRES GÉNÉRALES

28 003 366 € 4,24 %

- Ressources humaines
- Finances et ressources
- Représentation de l'institution



moins investir reviendrait à déstabiliser l'économie locale et créer une dette pour les générations futures, et surtout nous ferait renoncer à ce qui fait l'essence de notre action.

Qu'en est-il de l'avenir ?

L'ambition du Département reste bien évidemment de pouvoir assurer demain

et après-demain le cœur du service qu'il rend à la population manchoise, et d'avoir les moyens de le faire dans la durée. Nos politiques publiques doivent être évaluées en prenant en compte ces principes de réalité, qui touchent aussi nos concitoyens : comment assurer le financement de nos dépenses ? Combien pouvons-nous emprunter

pour financer nos investissements ? Comment pouvons-nous faire face aux imprévus ? Pour cela, nous restons soucieux d'anticiper et de préserver nos capacités d'intervention. Cela oblige à être précis, à revoir la manière d'exercer ses missions, en se sentant dès maintenant concerné. ■

PLAN CHEVAL

Ils mettent le pied à l'étrier

Les classes « Culture cheval » sont une excellente façon de faire découvrir aux jeunes le milieu équin. Exemple avec des écoliers de Périers, qui participent à ce dispositif.

**La Manche : infiniment cheval**

Le nouveau Plan cheval du Département (2023-2027) prévoit de consacrer chaque année 1,2 million d'euros à la filière équine. Ce plan s'articule autour de 6 orientations : accompagner la filière, faire du cheval un vecteur d'attractivité, rendre le cheval accessible à tous, développer la médiation équine, encourager l'excellence sportive et préserver les savoir-faire.

Avec plus de 1 200 éleveurs, 7 000 cavaliers et 6 000 emplois, la Manche se distingue résolument comme un territoire de cheval !

mais aussi de découvrir l'univers équin et ses nombreux métiers. Et visiblement, ça leur plaît ! « *On fait beaucoup d'activités avec les chevaux, on apprend à les respecter et on se sent en confiance* », confie Inès. « *Ça me donne envie de continuer quand je serai plus grande.* » Son camarade Tymaé aime aussi beaucoup ces cours. « *On fait des entraînements et on apprend des choses sur les chevaux et les écuries. Et en plus, je n'ai même pas eu peur !* »

Gagner en confiance

Animatrice au sein du centre équestre, Marie Grandazzi voit en ces séances une façon de transmettre aux enfants sa passion pour les chevaux. « *C'est important de leur apprendre à les soigner, les monter correctement. L'équitation les aide aussi avoir confiance en eux.* » Virginie Vernière, professeur au sein de l'école primaire de Périers, constate aussi les bienfaits de ces classes. « *Nous leur apportons des connaissances sur un milieu qu'ils ne connaissent pas forcément. Ils apprennent aussi à respecter les animaux, à faire attention à leur comportement.* » Tout ce travail est prolongé en classe. ■

Dès leur arrivée, les écoliers de Périers ne perdent pas une minute pour rejoindre leur atelier. Aux écuries de Pirou, l'ambiance est chaleureuse et conviviale pour accueillir la soixantaine de cavaliers en herbe. Ici, les CP et CE1 ont pris leurs marques. Pendant que certains s'attachent à brosser et préparer les poneys, d'autres ont déjà enfourché leur monture. Au programme, un atelier montage, qui consiste à suivre un parcours confectionné avec soins par Élodie Lemaesquier, une animatrice des écuries. Pour le troisième groupe, place à la voltige ! Particulièrement à

1 100 élèves

bénéficient du dispositif « Culture cheval » pour l'année scolaire 2023-2024.

l'aise, les élèves réalisent des figures sur le poney (« *comme Superman !* ») : une bonne façon d'apprendre à trouver l'équilibre... et le garder !

Ces séances d'équitation, les élèves en bénéficient dans le cadre du dispositif Culture cheval. Porté par le Département dans le cadre du Plan cheval (*lire ci-contre*), il permet aux jeunes de monter à cheval,

INCLUSION

« Tous unis par la langue des signes »

Le slogan de l'association Signes'Manche illustre à merveille la volonté forte qui l'anime : favoriser l'intégration des personnes sourdes et malentendantes et la compréhension mutuelle.



ENTRETIEN AVEC...

David Ortega Weinberger (responsable communication), **Ingrid De Meyer** (présidente), **Sylvain Côme** (trésorier) et **Sandrine Perez** (vice-présidente).

Qu'est-ce qui vous a motivé à créer cette association ?

Nous sommes, tous les cinq, sourds. En 2023, nous avons décidé de créer cette association pour aider d'autres personnes comme nous à s'intégrer, mais aussi permettre aux personnes qui entendent bien de mieux nous comprendre.

Pouvez-vous nous en dire plus sur votre association ?

Signes'Manche vise avant tout à favoriser l'inclusivité des personnes sourdes et malentendantes, en fédérant une communauté solidaire. Concrètement, nous proposons des formations en langue des signes, à Agneaux, et des cours dans les établissements scolaires. Lieu d'échange et de rassemblement, l'association est ouverte à tous : malentendants, mais aussi toutes les personnes désireuses d'apprendre la langue des signes.

Quelles autres actions mettez-vous en place ?

En plus des formations, nous organisons tous les mois des événements festifs et culturels afin de se rassembler et de



partager des moments sympas. À l'image de l'événement Eco'Signes, qui a permis une sensibilisation à l'écologie et la protection de l'environnement : c'est l'une de nos résolutions pour cette année 2024 ! La traversée de la baie du Mont Saint-Michel a également affiché complet en quelques jours. L'association commence à être reconnue, et pas seulement dans la Manche. Des personnes venant d'autres départements se joignent à nous lors de nos sorties.

Vos projets pour l'avenir ?

Pour améliorer l'accessibilité au quotidien et de façon très concrète, nous sommes actuellement en train de déve-

opper un projet dont le but est de rendre les commerces saint-lois plus accessibles aux personnes sourdes et malentendantes. Nous souhaitons pouvoir leur apprendre une cinquantaine de mots en langues des signes, simples et adaptés à leur domaine d'activité. Par la suite, quand les commerçants les maîtriseront, nous leur fournirons un logo à coller sur leur devanture de magasin, afin de montrer qu'ils sont accessibles pour ce public. ■

Contact

contact@signesmanche.org
signesmanche.org

De retour à Cherbourg après sa libération, Léo découvre le port remis en état par les troupes américaines : des millions de tonnes de matériels et de troupes y sont débarqués.



© Emmanuel Saint

HISTOIRE

Mais qui es-tu Léo ?

En 1944, le jeune Léo vit la guerre et les grands événements qui vont marquer le monde. Ici, dans la Manche, il raconte son quotidien...

La parole à Léo

« Si je suis un personnage fictif, l'histoire que je raconte est basée sur des faits réels, qui se sont tous déroulés dans la Manche. À travers mon regard, celui d'un adolescent, je parle de « mon » année 1944. Dans mon journal, véritable carnet de bord, je décris les bombardements, les combats, les destructions... Mais pas seulement. La guerre pour moi, c'est aussi un quotidien marqué par l'occupation allemande : la présence ennemie dans nos foyers, les perquisitions, les pénuries, le marché noir, mais également l'entraide. Tout cela, je le vis et le transcris au jour le jour. Après la libération, j'explique comment la lente reconstruction nous permet, petit à petit, de reprendre une vie presque normale... »

Un personnage créé en 2019

En 2019, pour le 75^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie, peut-être avez-vous suivi les aventures de Léo sur les réseaux sociaux ? Régulièrement, une publication était postée sur la page Facebook du Département pour montrer cette année 1944 à travers les yeux d'un adolescent, témoin de son époque. Au-delà du récit des combats et de la bataille, Léo se fait l'écho de ce que vivent alors les populations civiles manchoises.

Face au succès de cette initiative, la collectivité s'est appuyée sur ce projet pour publier un roman illustré, dans le cadre des commémorations du 80^e anniversaire du Débarquement.

Un livre pour transmettre

Ce roman, avant tout destiné aux jeunes (mais pas seulement !), sera publié courant mai. Laissant une large place à l'illustration, ce projet est à la fois historique et pédagogique. L'ouvrage de 64 pages vise à mettre l'histoire à portée de tous, et faire des jeunes générations des passeurs de mémoire. Distribué à l'ensemble des collégiens du département, il sera également en vente en librairie et en ligne pour le grand public. ■

Léo, histoire d'un ado en 1944

Illustrations : Emmanuel Saint
Éditions Orep
64 pages / mai 2024



DOSSIER

LE VÉLO, C'EST L'AVENIR !

Aménagements, expérimentations, sensibilisation des jeunes...
Pour favoriser la pratique du vélo, les initiatives se multiplient dans la Manche.



MOBILITÉS

La pratique du vélo : vertueuse à plus d'un titre !



VU PAR...

Axel Fortin Larivière, vice-président en charge des déplacements et **Jean-Claude Braud**, conseiller départemental en charge du Plan vélo

Quels sont les enjeux du Plan vélo porté par le Département ?

« Le Département de la Manche a la volonté d'accompagner toutes les démarches de développement de la pratique du vélo. Il s'agit pour nous d'un enjeu essentiel de santé publique et d'attractivité. Par la pratique du vélo, nous favorisons la réduction de l'usage de la voiture, favorisons la pratique du sport et nous le faisons principalement en participant à l'élaboration d'infrastructures routières sécurisées adaptées à cet usage. En faisant du Plan vélo une priorité de notre mandat, nous souhaitons accompagner les ambitions de la Région, des agglomérations et des communes, afin de répondre aux attentes des habitants en matière d'intermodalité.

Quels sont les principaux axes de travail pour encourager la pratique du vélo ?

Nous portons une vision globale de la pratique du vélo, que ce soit pour les déplacements du quotidien, le loisir, le tourisme ou le sport. Pour cela, nous agissons notamment sur les infrastructures, avec la construction d'un réseau cyclable d'intérêt départemental. Celui-ci s'appuie sur un tour de la Manche par la côte et deux transversales reliant le Calvados à notre côte ouest. Nous accompagnons aussi les territoires dans leurs projets autour des mobilités actives. Sur notre propre réseau, nous expérimentons des réaffectations de routes départementales en voies vertes. Tout ceci s'accompagne d'actions de promotion de la pratique du vélo, et plus spécifiquement auprès des collégiens. Nous essayons, chaque fois que cela est possible, d'associer la pratique du vélo à nos actions dans nos domaines de prédilection, comme l'action sociale, l'accompagnement des territoires, l'environnement et l'attractivité.

Comment le Département agit-il pour ses agents et ses sites ?

En tant qu'employeur et propriétaires de sites, nous agissons au quotidien, en déployant une flotte de vélos assistance électrique pour les déplacements professionnels ou les trajets domicile-travail de nos agents. Nous accentuons aussi nos actions sur l'accessibilité en vélo de nos différents sites, et en premier lieu les collèges. ■



3 millions d'euros par an

C'est le budget consacré au Plan vélo pour la mandature (2022-2028).

Des routes départementales qui deviennent voies vertes

Favoriser les mobilités actives en requalifiant des routes départementales peu fréquentées en voies vertes : c'est l'une des actions phares du Plan vélo. Les premières expérimentations ont été lancées.

Avec 7 800 km de routes départementales, le Département possède un réseau dense qu'il entend bien optimiser pour faciliter les déplacements en vélo. C'est dans cette logique que des expérimentations sont actuellement engagées, afin de transformer des sections de routes départementales en voies vertes. À la suite d'un travail de diagnostic et en concertation avec les mairies et intercommunalités concernées, plusieurs sites ont été ciblés. Ils répondent à des critères bien précis : une fréquentation limitée, une absence de circuits d'autocars, d'activités commerciales ou touristiques...

À ce jour, 4,7 km de routes départementales ont été transformées en voie vertes, sur les communes de Dragey-Ronthon et Saint-Sauveur-Villages (*lire ci-dessous*).

Pour les mobilités actives

Concrètement, les sections devenues voies vertes sont dorénavant interdites à la circulation de transit et limitées à 30 km/h, ce qui favorise les déplacements des cyclistes, piétons et cavaliers. Bien entendu, les riverains, dont les exploitants agricoles, sont autorisés à utiliser la route avec leurs véhicules pour accéder à leur habitation ou leurs champs. De même, les habitants concernés peuvent toujours accueillir des invités ou recevoir des colis et livraisons.

À l'entrée des zones, une signalisation indique à l'usager qu'il s'engage sur une voie verte, avec un rappel de la limitation et l'interdiction de circuler pour les véhicules motorisés (à l'exception des riverains et de leurs visiteurs). ■

DEUX EXPÉRIMENTATIONS EN COURS

■ Depuis l'automne 2023, deux sections de routes départementales ont été requalifiées en voies vertes. La première se situe sur la commune de Dragey-Ronthon : elle concerne un tronçon d'**1,3 km** de la RD 484. La deuxième section de **3,4 km**, sur la RD 535, est à Saint-Sauveur-Villages.



Sur cette partie de la RD 535, à Saint-Sauveur-Villages, le passage en voie verte est une aubaine pour les cyclistes, piétons et cavaliers.

« Sécurisant et agréable »

Philippe, riverain de la voie verte, à Saint-Sauveur-Villages

« Sur le principe, je trouve l'initiative intéressante, avec une signalétique assez bien faite. Étant riverain et faisant du vélo, je l'utilise régulièrement : c'est plutôt sécurisant et agréable. Les règles me semblent respectées. Il faudra mesurer les effets de cette expérimentation, et continuer dans cette voie pour avoir une continuité avec les autres aménagements cyclables. »

Le vélo, ça s'apprend !

Si (presque) tout le monde sait pédaler, rouler en sécurité est une toute autre histoire. Pour apprendre les gestes essentiels et adopter les bons réflexes, plus d'un millier d'élèves de 6^e suivent cette année un cycle de formation « Savoir rouler à vélo ».



Jeux d'équilibre ou d'adresse, les collégiens de Saint-Paul, à Cherbourg-en-Cotentin, ont appris à mieux maîtriser leur vélo.

Ils apprennent aussi à circuler en tenant compte des autres usagers de la route. » Cette initiative se terminera en beauté, avec les Olympiades du vélo, qui réuniront 500 collégiens au haras de Saint-Lô, début mai.

« On nous donne des conseils »

Le dispositif semble faire l'unanimité dans les rangs des élèves. « *On nous explique comment ça se passe sur la route et on nous donne des conseils, comme bien regarder devant soi* », détaille Jade, en 6^e. « *C'est bien, car on fait du sport en s'amusant et ça nous permet de mieux circuler en ville* », expliquent Anna, Claire et Noé.

Pour Matthieu Taillefer, chef de l'établissement, cette formation auprès des élèves est une belle opportunité. « *Ça s'inscrit pleinement dans notre projet de développement de la mobilité douce.* » Dans ce collège de centre-ville, « *entre 20 et 30 % des jeunes viennent en vélo. Et on a encore une belle marge de progression.* » Pour encourager la pratique du vélo, le collège prévoit un équipement pour abriter les deux-roues. Matthieu Taillefer sait aussi que la sécurité sur le trajet est source d'appréhension et de stress, pour les enfants comme pour les parents. « *Dans cette optique, le Savoir rouler enseigné aux 6^e est une façon de lever ces freins.* » Et de rendre les jeunes plus autonomes, pour qu'ils utilisent davantage ce mode de transport. ■

En ce jeudi de février, le petit vent qui s'engouffre dans la cour du collège Saint-Paul, à Cherbourg-en-Cotentin, n'entame en rien la bonne humeur des élèves de 6^e. Les collégiens ont enfourché leur vélo pour participer à un atelier proposé dans le cadre du dispositif « Savoir rouler à vélo », co-financé par le Département de la Manche et l'État.

Slalom entre des plots, course de lenteur pour éprouver l'équilibre des jeunes cyclistes... Les exercices s'enchaînent sous l'œil avisé d'Antoine Lecarpentier, directeur sportif de la team Bricquebec, qui encadre cet atelier. « *Les jeunes ont déjà participé à une première séance dédiée à la mécanique, pour apprendre à contrôler les freins, changer une roue : avoir un vélo en bon état est primordial pour éviter l'accident.* » Suivront ensuite des mises en situation, toujours dans la cour de l'école. Puis, dans quelques semaines, une sortie en vélo dans les rues de Cherbourg-en-Cotentin. « *Grâce à ces différents temps d'intervention, les élèves maîtrisent mieux leur bicyclette et sont plus à l'aise.*



59
classes

de 6^e formées
au « Savoir rouler
à vélo »
en 2023-2024

L'INFO +

La pratique du vélo concerne l'ensemble des Manchois. Pour permettre aux seniors et personnes en situation de handicap de bénéficier de ce mode de déplacement, des expérimentations vont être menées, dans les résidences autonomie et les Ehpad. Une enveloppe de près de 20 000 € a été actée pour l'achat de matériel adapté : triporteur électrique pouvant transporter un fauteuil roulant et tandem « côte à côte » tricycle à assistance électrique. Des animations et formations accompagneront la mise à disposition de ces vélos.

Des travaux pour améliorer la pratique du vélo

Pour encourager les Manchois à davantage utiliser la bicyclette pour leurs déplacements, il est primordial d'adapter les infrastructures. Le Département s'y attache au quotidien. En voici quelques exemples



À Saint-Vaast-la-Hougue, une partie de la voie verte a été traitée avec un nouveau revêtement.

UN REVÊTEMENT EN SABLE À SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

FAIT !

- **Le lieu** : 600 m de voie verte situés sur le tracé de la vélomaritime
- **L'objectif** : améliorer le confort des usagers sur une portion encore non revêtue
- **Les travaux** : mise en œuvre d'une structure de chaussée et d'un revêtement en sable stabilisé, création d'une noue pour l'infiltration des eaux pluviales et révision de la signalétique et des intersections
- **Le budget** : 85 000 €

UN LIANT VÉGÉTAL EXPÉRIMENTÉ À SAINT-LÔ

FAIT !

- **Le lieu** : 300 m sur le chemin de halage
- **L'objectif** : expérimenter une technique plus respectueuse de l'environnement, tout en répondant aux attentes des usagers
- **Les travaux engagés** : remplacement de la couche de sable stabilisé par un revêtement en enrobé dont le liant est d'origine végétale
- **Le budget** : 70 000 €

UNE PASSERELLE À LA HAYE

À VENIR !

- **Le lieu** : franchissement de la RD 900
- **L'objectif** : permettre aux usagers de la voie verte de franchir de façon sécurisée la route départementale
- **Les travaux** : création d'une passerelle au-dessus de la RD 900 et aménagement de deux sections de voie, de part et d'autre de l'ouvrage
- **Le budget** : 1 100 000 €

DES AMÉNAGEMENTS PÉRENNISÉS SUR LA CÔTE

EN COURS !

- **Le lieu** : le long de la RD 911, sur les communes de Saint-Pair-sur-Mer et Jullouville
- **L'objectif** : pérenniser des aménagements cyclables à la suite d'une expérimentation menée depuis 2021
- **Les travaux** : remplacement des bordures, renouvellement des couches de surface, élargissement d'un pont pour agrandir la piste cyclable, aménagement d'un arrêt de bus...
- **Le budget** : 1 100 000 €

UN NOUVEAU REVÊTEMENT TESTÉ DANS LE SUD-MANCHE

EN COURS !

- **Le lieu** : 500 m de voie verte entre les communes de Pontaubault et Poilley
- **L'objectif** : expérimenter un revêtement permettant de réduire les gaz à effet de serre et valorisant des matériaux inertes
- **Les travaux** : mise en œuvre d'un revêtement à base de liant Ecosoil (liant hydraulique bas carbone) et de tange issue de la démolition de l'ancien barrage du Couesnon
- **Le budget** : 70 000 €

CARENTAN-LES-MARAIS

UNE PASSERELLE POUR LES MOBILITÉS ACTIVES

Entre les communes déléguées de Carentan et Saint-Hilaire-Petitville coule *La Taute*. Pour assurer une traversée sécurisée des piétons et cyclistes, une nouvelle passerelle a été créée. D'une longueur de 42 m et d'une largeur de 3 m, elle est exclusivement dédiée aux déplacements doux, et totalement séparée de la circulation automobile. D'un budget total de 440 000 €, le projet a été subventionné par le Département, dans le cadre de la politique territoriale, à hauteur de 176 000 €.



Partageons la route

Cycliste, piéton, automobiliste : nous sommes tous amenés à partager la route. En respectant quelques règles de sécurité de base, nous pouvons agir pour notre sécurité, et celle des autres !

VOUS ÊTES CYCLISTE

- Veillez à avoir un équipement complet (voir ci-contre)
- N'empruntez pas les trottoirs (interdits pour les + de 8 ans)

VOUS ÊTES AUTOMOBILISTE

- Respectez les distances de sécurité avec les cyclistes : **1,50 m (1 m en ville)** (le code de la route autorise à franchir une ligne continue pour les dépasser)
- Adaptez votre vitesse lorsque vous dépassez des cyclistes et piétons
- Ne vous arrêtez pas sur les pistes cyclables

VOUS ÊTES PIÉTON

- En ville, comme à la campagne, ne marchez pas sur la route (autorisé sur le bord de la chaussée en l'absence de trottoir)
- N'empruntez pas les pistes cyclables (toléré s'il n'y a pas d'aménagement dédié)

Regardez systématiquement dans votre rétroviseur avant d'ouvrir la portière

Indiquez vos changements de direction

Signalez tout changement de direction

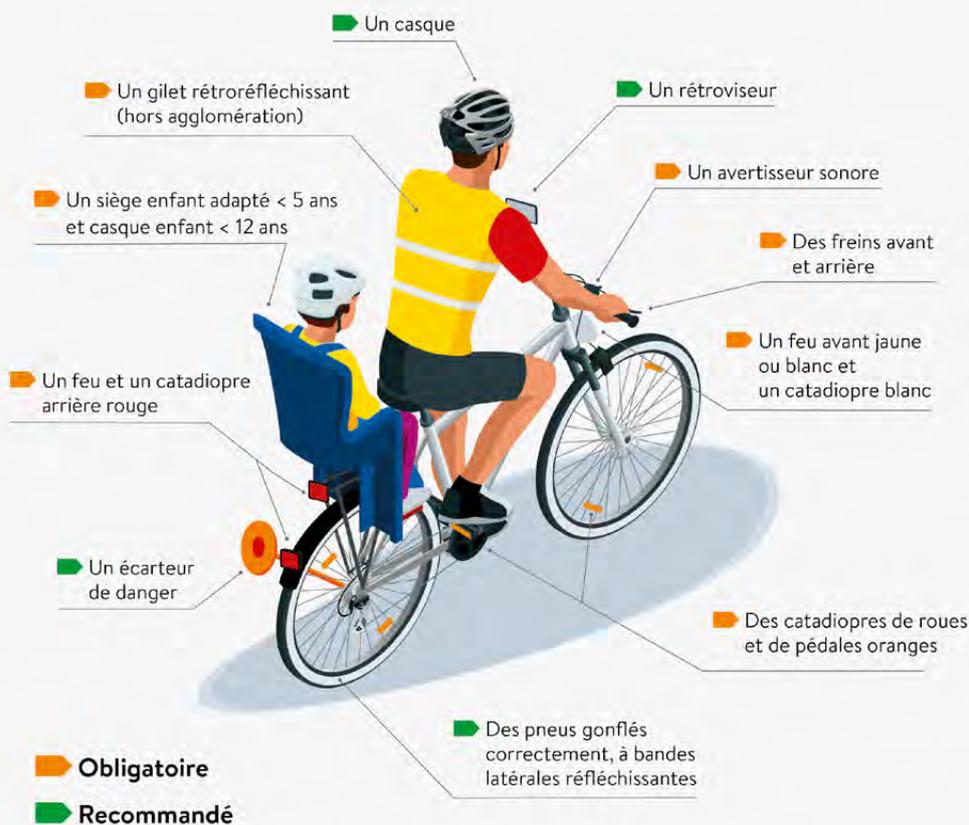
Traversez sur les passages piétons

Faites attention aux angles morts

ET QUEL QUE SOIT VOTRE MODE DE DÉPLACEMENT :

- Soyez attentifs à votre environnement 
- Respectez les feux et les priorités
- Téléphones et écouteurs interdits en vélo et voiture (à éviter en tant que piéton) 

L'ÉQUIPEMENT DU CYCLISTE



La Manche se parcourt à vélo

Retrouvez sur l'ensemble du territoire des aménagements cyclables adaptés à vos besoins, pour vos trajets quotidiens ou en mode « loisir ».

• La vélomaritime (Eurovélo 4)

➤ Partant de Bretagne pour arriver à Dunkerque (ou l'inverse !), la vélomaritime est un itinéraire long de 1 500 km, qui fait partie de l'Eurovélo 4, un parcours de plus de 5 000 km à travers l'Europe. Dans la Manche, ses **371 km** vous mène du Mont-Saint-Michel à Carentan-les-Marais, en passant par Cherbourg-en-Cotentin.

• La véloscénie

➤ Avec ses 5 étapes dans la Manche (**73 km**), elle relie Barenton au Mont-Saint-Michel. Pour les plus courageux, ce parcours vous emmène jusqu'au pied de Notre-Dame de Paris. En partant du Mont, comptez quand-même pas moins de **450 km** !

• La Vélo Westnormandy

➤ Exclusivement normand, cet itinéraire vélo relie les sites emblématiques du Débarquement au Mont Saint-Michel. Avec ses **163 km** dans la Manche, partez à la découverte du patrimoine historique et culturel.

Et dans les villes et villages ?

De nombreuses communes et intercommunalités favorisent les déplacements actifs en réalisant des aménagements spécifiques, comme des pistes ou bandes cyclables. Partenaire des collectivités locales, le Département les accompagne via un soutien financier et/ou une assistance technique.



606 km
de grands itinéraires dans la Manche



228 km
de voies vertes exclusivement réservées aux véhicules non motorisés. Elles offrent un niveau de sécurité accrue, notamment pour les piétons et cyclistes.



139 km
de routes partagées jalonnées. Des routes au trafic faible où cohabitent véhicules motorisés et non motorisés.

ÉVÉNEMENT

Les Traversées Tatihou, 30 ans déjà !

Une édition colorée et pleine de surprises se prépare, pour fêter comme il se doit 30 ans d'émotion, de partage et de découverte.

Le rendez-vous est donné le 20 août prochain, avec la Grande Traversée, qui ouvrira la marche vers l'île Tatihou : les festivaliers seront accompagnés par la comète d'Aéroscolpture, majestueuse marionnette aérostatique d'une dizaine de mètres... Avant de vous en dire plus, coup d'œil dans le rétro !

Les secrets d'une réussite

Depuis maintenant 30 ans, au rythme des

grandes marées, en lien avec les éléments, les Traversées Tatihou offrent aux mélomanes une expérience singulière, dans un écrin naturel protégé unique. Entre terre et mer, le festival, créé et porté par le Département, promeut les musiques du monde et traditionnelles dans toute leur diversité. Et accorde une attention particulière à la valorisation des artistes féminines. Les Traversées Tatihou, ce sont aussi des rendez-vous dans tout le Val de

Saire, pour aller à la rencontre des habitants, avec une large place faite à la pratique amateur : stages de danse, de chant, d'harmonica, sessions irlandaises tous les soirs dans les bars...

Chaque année, des temps forts contribuent au succès de l'événement : une scène ouverte avec des concerts gratuits (cette année, dès le 20 août), des concerts promenades dans les jardins, la Nuit des bals (le 22 août), mais aussi des déambulations musicales et animations inédites pendant 6 jours !

Les premiers noms

En attendant l'annonce de la programmation complète, voici déjà quelques noms :

- **Cherish the ladies**, groupe Irlando-Américain exclusivement féminin (premier concert sur l'île),
- le harpiste et chanteur **Alan Stivell**, qui assurera trois concerts intimistes au sein des églises de Barfleur, Montfarville et Saint-Pierre-Église,
- le chœur corse **A Filetta**, avec leur dernier album *I Balconi*,
- ou encore **François Morel**, avec le spectacle *Tous les marins sont des chanteurs*.

Pour son anniversaire, le festival invite aussi des artistes fidèles, qui ont marqué les esprits. Parmi eux, le groupe franco-qubécois **Mes Souliers Sont Rouges**, présent au 1^{er} festival en 1994, ou encore le célèbre **Carlos Nuñez**.

Les habitants sur scène

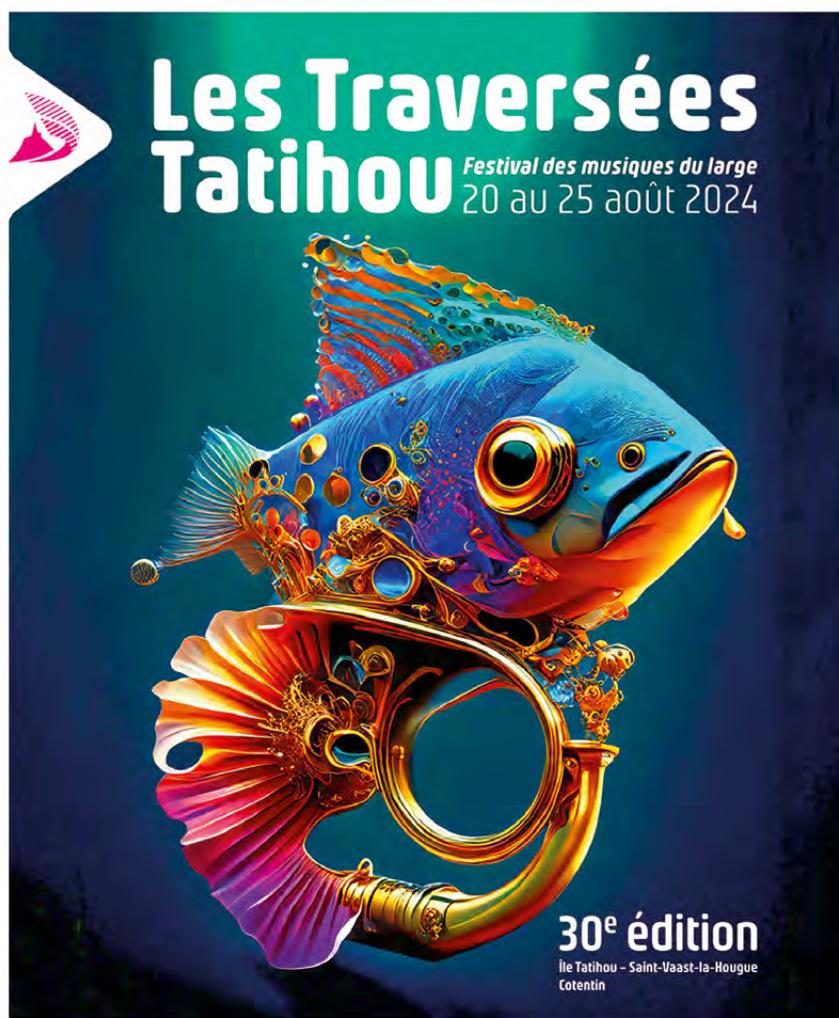
Une quarantaine d'habitants du Val de Saire et des environs préparent actuellement un spectacle inédit, coachés par la chorégraphe Mathilde Monfreux.

Une création contemporaine réalisée avec le concours du centre chorégraphique national de Caen, dans le cadre de Normandie impressionniste, que vous pourrez découvrir le 21 août. ■

Infos et billetterie

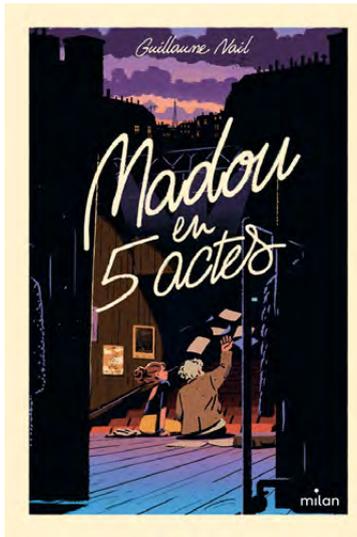
Gratuit pour les - de 14 ans

traversees-tatihou.manche.fr



traversees-tatihou.manche.fr





JEUNESSE

Madou en 5 actes

 **Guillaume Nail**
Milan éditions
(janvier 2024)
312 pages

Entrer dans l'âge adulte n'est jamais chose facile. Et ça l'est encore moins quand on se sent incomplet. Où trouver sa part manquante quand on ne sait même pas ce qui nous manque ?

Comme au théâtre, c'est en cinq actes, entre Cherbourg, Paris et Avignon, que Madou va partir à la recherche d'elle-même... Avec son nouveau roman jeunesse (à partir de 14 ans), l'auteur manchois Guillaume Nail embarque le lecteur dans une histoire touchante, sur fond de pièce de théâtre.

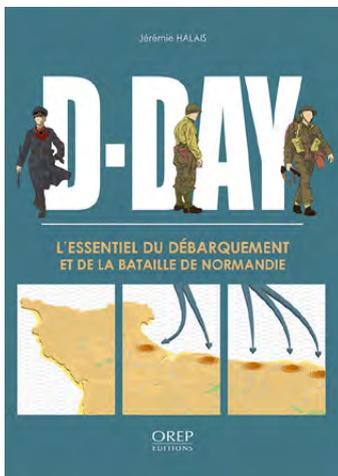


ENVIRONNEMENT

Portr'haie Héritage et devenir du paysage de bocage

 **Association La Loure**
Empreintes
(octobre 2023)
200 pages

En vallée de la Sée, le bocage se livre à travers une sélection de photographies et la parole des habitants. L'ouvrage est le fruit d'un travail de terrain, engagé entre 2018 et 2023. Paysage en mutation, le bocage est ici l'objet de questionnements, entre pratiques anciennes et devenir de ces linéaires de haies, porteurs d'une histoire et d'un atout pour la biodiversité incontestable.



HISTOIRE

D-Day, l'essentiel du Débarquement et de la bataille de Normandie

 **Jérémie Halais**
Éditions Orep
(septembre 2023)
112 pages

À quelques semaines du 80^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie, cet ouvrage propose une synthèse claire

et accessible des événements qui se sont déroulés à partir du 6 juin 1944 et l'été suivant. Pour appuyer ses propos, l'auteur Jérémie Halais s'appuie sur une iconographie abondante, mais aussi sur 65 cartes et plans et de nombreux schémas et diagrammes.



SOCIÉTÉ

Pour faire un monde

 **Keren Production**
France Télévisions

Marchésieux, village d'un peu plus de 700 âmes, dans les marais, a été le décor du dernier documentaire du journaliste et réalisateur manchois, Rémi Mauger. Une chronique au cœur des problématiques du développement rural dans laquelle l'auteur de *Paul dans sa vie* (2004), revient sur l'histoire d'un village agricole précurseur en matière de transition, « qui fut un laboratoire à ciel ouvert et une terre de promesse ».



CLIN D'ŒIL

 Lancé en 2021, le projet littéraire du collège Jules Ferry, à Cherbourg-en-Cotentin, a abouti en 2022 à un premier livre : **Le Mystère de la rue des Portes**. Ce roman policier est une œuvre collective, qui avait alors mobilisé toutes les classes de 5^e. Pour les illustrations, les collégiens avaient pu compter sur l'aide de l'auteur de BD manchois Yvan Postel. Fort de ce succès, les élèves ont de nouveau planché en 2022-2023, avec la sortie d'un 2^e tome : **L'inconnu à la cape noire**.

FÊTES

20 et 21 avril

FÊTE DES MÉTIERS D'ART

Villedieu-les-Poêles-Rouffigny

Découverte d'artisans d'art manchois et de leurs œuvres
villedieu-tourisme.com

18 > 20 mai

GRANVILLE FÊTE LE NAUTISME

Port de Hérel

Expositions de bateaux, démonstrations diverses, animations pour les enfants, conférences, orchestres, présence d'artistes-peintres ou encore d'antiquaires de marine... le nouveau format des puces nautiques vous réserve son lot de surprises !
aphgranville.fr

FESTIVALS



Jusqu'au 21 avril

SPRING

15^e festival international des nouvelles formes de cirque en Normandie, placé sous le signe d'un « Retour aux sources ». Nombreuses représentations dans la Manche, à Villedieu-les-Poêles-Rouffigny, Cherbourg-en-Cotentin, Saint-Pair-sur-Mer, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-Jean d'Elle, Isigny-le-Buat, Saint-Lô et Coutances
festival-spring.eu



LA POÉSIE DE L'ÉCHEC

Compagnie Marjolaine Minot

Théâtre, dès 12 ans

19 avril

Lessay, espace culturel

Une pièce tendre et drôle sur la famille, comme une ode salutaire aux ratages.

> + d'infos sur manche.fr



© Ariane Catton

27 > 28 avril

LES PINSONORES

Port-Bail-sur-Mer

Concerts de musiques actuelles, spectacles d'arts de rue, DJ sets, animations, marché de producteurs et d'artisans locaux
lespinsonores.fr



3 > 5 mai

OPESTACLE

Marigny-le-Lozon

Un nouveau rendez-vous tous publics, autour de concerts et d'expos, réunissant 18 artistes musiciens et plasticiens
au120.fr

4 > 11 mai

43^e JAZZ SOUS LES POMMIERS

Coutances

Artistes confirmés ou en devenir : des dizaines de concerts autour du jazz sous toutes ses formes
jazzsouslespommiers.com



17 > 19 mai

PAPILLONS DE NUIT
Saint-Laurent-de-Cuves

Trois jours de musique et près d'une quarantaine de concerts pour cette 21^e édition qui mêle rock, rap, chanson...
papillonsdenuit.com

ÉVÉNEMENT

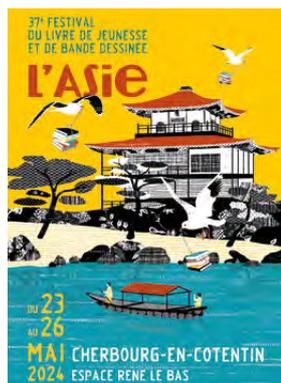
Du 17 au 19 mai

LE PATRIMOINE AU CLAIR DE LUNE

Organisé pour la 16^e édition par les Départements normands, la Région Normandie et la Fondation du patrimoine, **Pierres en lumières** est un événement unique en France, qui fédère initiatives publiques, associatives et privées. Une invitation originale à découvrir autrement notre patrimoine de proximité, mis en lumière à la tombée de la nuit. Rendez-vous partout dans la Manche !

> + d'infos sur manche.fr





23 > 26 mai

FESTIVAL DU LIVRE
DE JEUNESSE
ET DE BD

Cherbourg-en-Cotentin

La 37^e édition aura
pour thème l'Asie.

festivaldulivre.com



24 et 25 mai

LES HÉTÉROCLITES
Saint-Lô, vallon de la Dollée

Le rendez-vous du métissage
des arts, organisé par
Art Plume : quand musique,
arts de rue et arts plastiques
se rencontrent !

artplume.org

21 et 22 juin

GREEN RIVER VALLEY
**Vains, La Ferme
des Cara-Meuh**

« Musique, solidarité, nature » :
une programmation ambitieuse
et diversifiée autour d'un grand
village gratuit proposant des
jeux, loisirs et bien d'autres
animations

grv.label-plante.com

26 juin > 29 juin

LES ART'ZIMUTÉS

**Cherbourg-
en-Cotentin,
Plage verte**

Un mix de danse, théâtre,
musique, arts plastiques...

lesartzimutes.com

CONCERTS



21 mai

LEWIS EVANS

**Tessy-Bocage,
théâtre des Halles**

Le chanteur pop/folk/
rock natif de Liverpool,
Manchois d'adoption,
vous invite à découvrir
un 3^e album « plaisir
et envoûtant, enregistré
dans une frénésie
joyeuse avec sa bande » !
tessybocage.fr

15 juin

LE CHANT
DES COMBATTANTES
**Percy-en-Normandie,
parvis de l'église
Saint-Jean-Baptiste**

Un spectacle vivant et
participatif, qui retrace
le destin de trois femmes
pendant la Seconde
Guerre mondiale
ot-villedieu.fr

SPORT



10 > 12 mai

**41^e Teurdes de
Théreal- Agneaux**

Étape des championnats
de France de la
Montagne 1^{re} et 2^e divisions

18 > 20 mai

**Coupe nationale
de contender**

(dériveur léger en solitaire)
à Flamanville

23 > 26 mai

**59^e Tour
de la Manche cycliste**

Épreuve Élite Nationale
proposant un contre-la-
montre à Agneaux et quatre
étapes en ligne entre
Marigny-le-Lozon,
Barneville-Carteret,
Sartilly Baie Bocage, Pont-
Hébert, Saint-Pierre-de-
Coutances, Saint-Laurent-
de-Terregatte et Granville

4 > 7 juillet

**National de pétanque
Avranches**

National séniors + féminin
+ vétérans - Qualificatifs
Masters 2025

18 > 20 avril

**Les Fairways
de la Manche**

Compétition conviviale
et accessible à tous,
entre terre et mer, pour
découvrir les 7 parcours
de golf de la Manche.
Phases finales à Granville

20 et 21 avril

**Grand prix de char
à voile de la Hague**

Classes promo et 5

28 avril

Motocross de Chaulieu

3^e manche du championnat
de France 450 cc

28 juin

PIANORAMA
Avranches

Entre tradition et modernité,
Hélène Foucart effectuera
un récital en plein air, dans
le cadre idyllique du jardin
des plantes.

avranches.fr

5 > 9 juillet

CONCERTS
EN VALOGNAIS
Valognes, Brix, Rufosses

Musiques du monde, classique,
jazz : de l'éclectisme, de l'ori-
ginalité et des découvertes
sont au programme
de cette 36^e édition
lesconcertsenvalognais.com

THÉÂTRE

29 et 30 juin

PARTY
DE CAMPAGNE

**Avranches, Ferme
du Petit Changeons**

Création participative
in situ de la C^{ie} Frappe Tête,
à partir de témoignages
d'habitants, qui questionne
la fête et la convivialité
en milieu rural
frappe-tete-theatre.fr

La voix du succès

Être une voix, c'est un métier ! Et c'est celui de **Stéphane Cornicard**. Le Manchois expatrié à Londres a tracé sa voie dans ce milieu, avec un succès certain.

Vous ne connaissez peut-être pas son visage, mais vous avez certainement déjà entendu sa voix. À bientôt 60 ans, Stéphane Cornicard l'a prêté à des centaines de personnages, dans des films, jeux vidéo, pièces radiophoniques, publicités... Il est même reconnu par ses pairs comme l'un des meilleurs, comme le prouvent ses nombreux prix. À l'image du trophée « Voix off internationale de l'année », reçu en 2023 pour la deuxième année consécutive.

« Ma touche personnelle »

Faire de la voix-off est un véritable choix pour ce Manchois, qui habite aujourd'hui à Londres. « *J'ai beaucoup de mal à me regarder dans un miroir, alors imaginez à l'écran !* », lance Stéphane, qui préfère se réfugier derrière un micro pour camper ses personnages. « *Je fais beaucoup de voix et j'adore ça ! C'est un vrai travail d'acteur. J'aime jouer des personnages qui ont de l'épaisseur, pour lesquels je peux amener ma touche personnelle.* »

Si Stéphane n'est pas très à l'aise avec son image, c'est pourtant sur les planches qu'il a fait ses premières armes dans le métier. L'amour du théâtre lui est « tombé dessus », alors qu'il étudiait au lycée Millet, à Cherbourg-en-Cotentin. Comme souvent, une rencontre a fait la différence. « *J'ai eu comme professeur François David*. C'est lui qui m'a lancé dans le théâtre. En l'espace de deux semaines, j'ai été embarqué dans cette passion.* »

« Très attaché à la Manche »

Après un détour par les États-Unis et Paris, c'est en Angleterre qu'il a posé ses valises, il y a 30 ans.

Il y enchaîne les projets, en français un peu, en anglais surtout, qu'il maîtrise parfaitement. Quand il jette un œil dans le rétro, ses souvenirs sont à l'image de sa carrière : riches et surprenants. « *Je garde un souvenir impérissable de mon rôle dans Il faut sauver le soldat Ryan. Moi, le petit Manchois, j'ai passé quinze jours avec Tom Hanks et Steven Spielberg. J'ai aussi eu la chance de faire la voix anglaise de Jean Rochefort, dans le film d'animation de Mathias Malzieu, La mécanique du cœur.* » Sans oublier les jeux vidéo, et un coup de cœur pour le personnage de Liquid snake dans Metal Gear, « *devenu culte* ».

Et la Manche dans tout ça ? « *J'ai acheté une maison dans la baie du Mont Saint-Michel. Je suis très attaché à la Manche et j'aimerais davantage y travailler !* » Ce fut récemment le cas, puisqu'il a participé au clip promotionnel de la Cité de la mer (scannez le QR code ci-contre pour le découvrir !). Une fois n'est pas coutume, il n'est pas seulement la voix du film, « *mais j'incarne aussi le personnage principal, un vieux loup de mer un peu magique...* ». Il va également jouer dans un court-métrage réalisé par Maxime Chefdeville, qui se passe à Caen sous les bombardements de la Seconde Guerre mondiale. Un retour devant la caméra qui pourrait bien ne pas être le dernier. « *C'est vrai qu'avec l'âge, j'ai fait la paix avec mon image. Et j'ai envie de revenir un peu plus à l'écran ou sur les planches.* » À bon entendre... ■

* François David est un écrivain et auteur manchois. Il a notamment reçu le Prix littéraire du Cotentin, pour l'ensemble de son œuvre poétique.



« La Cité de la mer, là où commencent les histoires »

VOICE ARTISTS
PRESENTED BY SOVAS



« Devant la caméra
ou derrière un micro,
le travail d'acteur
est le même. »

Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste

LA DÉMOCRATIE EN HÉRITAGE

L'année 2024 nous permettra de vivre, au-delà des inquiétudes de ce monde, de beaux rendez-vous qui véhiculeront des valeurs importantes et précieuses pour un pays démocratique comme le nôtre. La Flamme olympique va traverser notre département. Elle rayonnera de l'esprit olympique, ce message universel de respect entre les nations représentées par leurs athlètes. Quelques jours plus tard, dans un département, tête de pont de la Libération de l'Europe, nous nous souviendrons de ces vies données, il y a 80 ans, pour la liberté. Nous nous rappellerons, aussi, de ces vies enlevées, ici, dans la Manche, où les bombardements ont laissé de nombreuses victimes civiles derrière eux. Le prix de la liberté, nous le connaissons. Les cérémonies nationales d'hommage prévues en juin viendront le rappeler. Ces deux rendez-vous seront une occasion particulière et historique de transmettre, aux jeunes générations, non seulement la mémoire de notre histoire, mais aussi la valeur de cet héritage, notre démocratie dont il faut prendre soin.

La démocratie, il nous revient, à nous élus, de la faire vivre, d'en être digne par l'exemplarité de nos actions. Pour y arriver, nous devons oser le débat, la confrontation des idées. Nous devons permettre le dialogue, l'expression des points de vue. Nous devons croire en l'intelligence collective et apprendre à s'écouter, dans le respect des idées de chacun. Dans la Manche, nous pouvons nous féliciter que ce dialogue existe. Au sein même du conseil départemental, nous avons pu prouver qu'une initiative de notre groupe, appuyée par des élus indépendants et des élus de la majorité, a pu conduire à un franc débat. Le 2 février, nous nous sommes réunis en session extraordinaire pour échanger, ouvertement, publiquement, sur l'avenir de nos collègues. Il est essentiel, sur les sujets qui touchent ainsi la vie des citoyens que nous représentons, de pouvoir faire vivre la démocratie pleinement. Nous avons pu présenter nos propositions, notre méthodologie, pour que nous nous battions afin de garder des collègues à l'image de notre territoire. Reste, maintenant à passer du dialogue aux actes.

Les élus du **Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste**

Présidente : **Karine DUVAL**

Emmanuelle BELLÉE, Pierre-François LEJEUNE : **Cherbourg-en-Cotentin 1** ; Karine DUVAL, Thierry LETOUZÉ : **Cherbourg-en-Cotentin 2** ; Dominique HÉBERT, Odile LEFAIX-VÉRON : **Cherbourg-en-Cotentin 4** ; Stéphanie COUPÉ, Gilles LELONG : **Cherbourg-en-Cotentin 5** ; Frédérique BOURY : **Les Pieux**

> Contact

groupe.gse50@manche.fr @gse_cd50 f gse.cd50

Collaborateur de groupe : Martial Defoy - 02 33 05 97 92

martial.defoy@manche.fr

Groupe de la majorité départementale

AVANCER, EN LIEN AVEC L'EUROPE

Le monde agricole traverse une crise majeure en France. Au cours du Salon international de l'agriculture, comme nous le faisons tout au long de l'année dans nos cantons, nous avons échangé avec les agriculteurs de la Manche, écouté leurs besoins, discuté des soutiens que nous leur apportons : petits investissements dans les exploitations, aides aux actions de la chambre d'agriculture, préservation du bocage, mise en place d'un nouveau Plan cheval... l'occasion également de féliciter l'ensemble des agriculteurs primés au cours de ce salon 2024. Ils font de la Manche une terre de renom et d'excellence agricole.

Si le monde agricole a besoin du soutien des élus, les agriculteurs expriment nombre d'attentes en matière de simplification face à l'administration, de garanties pour un revenu décent, de lutte contre la surtransposition, de rétablissement d'une souveraineté alimentaire nationale. Autant de sujets sur lesquels il apparaît nécessaire d'avancer, en lien avec l'Europe, sans laquelle notre agriculture ne pourrait vivre.

Le 9 juin prochain, nous serons appelés à voter pour les élections européennes. Il s'agit d'un rendez-vous majeur. Par l'exercice de notre citoyenneté, chacun d'entre nous est un ambassadeur du vote : encourageons nos proches et nos plus jeunes à s'inscrire sur les listes électorales ! L'Europe n'est pas lointaine, bien au contraire, elle est présente dans notre quotidien. Elle est aussi un pan de notre histoire contemporaine. Elle pose ses fondations dans la Libération de la France, dont nous fêtons le 80^e anniversaire en juin prochain dans la Manche, aux côtés de nombreuses grandes nations.

Cette Europe est la nôtre, nous devons l'accompagner. Sa construction, nous devons y participer, son avenir, nous devons le préparer, et pour ce faire il nous faut nous rendre aux urnes et voter le 9 juin.

Les élus du **Groupe de la majorité départementale**

Président : **Philippe BAS**

Isabelle BOUYER MAUPAS, Damien PILLON : **Agon-Coutainville** ; Catherine BRUNAUD-RHYN, Antoine DELAUNAY : **Avranches** ; Valérie COUPEL-BEAUFILS, Alain NAVARRET : **Bréhal** ; Éric BRIENS, Véronique MARTIN-MORVAN : **Bricquebec-en-Cotentin** ; Maryse LE GOFF, Hervé MARIE : **Carentan-les-Marais** ; Isabelle FONTAINE, Axel FORTIN LARIVIÈRE : **Cherbourg-en-Cotentin 3** ; Marie-Pierre FAUVEL, Michel DE BEAUCOUDREY : **Condé-sur-Vire** ; Hedwige COLLETTE, Jean MORIN : **Créances** ; Sylvie GÂTÉ, Yvan TAILLEBOIS : **Granville** ; Jessie ORVAIN, Franck ESNOUF : **Isigny-le-Buat** ; Lydie BRIONNE, Hervé DESSE-ROUER : **Le Mortainais** ; Nicole GODARD, Jean-Claude BRAUD : **Pont-Hébert** ; Valérie NOUVEL, André DENOT : **Pontorson** ; Dany LEDOUX, Hervé AGNÈS : **Quettreville-sur-Sienne** ; Carine GRASSET, Jacky BOUVET : **Saint-Hilaire-du-Harcouët** ; Adèle HOMMET, Philippe GOSSELIN : **Saint-Lô 1** ; Brigitte BOISGERAULT, Jean-Marie LEBEHOT : **Saint-Lô 2** ; Christèle CASTELEIN, Jacques COQUELIN : **Valognes** ; Brigitte LÉGER-LEPAYSANT, Daniel DENIS : **Val-de-Saire** ; Martine LEMOINE, Philippe BAS : **Villedieu-les-Poêles-Rouffigny**

> Contact

groupe.majorite@manche.fr



À NOTER

Prochaine session plénière de votre assemblée départementale : **lundi 24 juin**

> Toutes les séances sont aussi à retrouver en direct et en différé sur **manche.fr**



Huîtres, moules et palourdes... on a de quoi s'marée !

Coquillages de Normandie,
littoralement les meilleurs.



20-23 JUN 2024

CHAMPIONNATS DE FRANCE

CYCLISME SUR ROUTE

AVRANCHES • MONT-SAINT-MICHEL
— SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES



SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT
SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES
MANCHE - NORMANDIE
22 JUN 2024
À PARTIR DE 16H

PLUS D'INFORMATIONS : WWW.FRANCEROUTE.FR

